

# ovinquébec

Poste-Publications Canadienne No. 40049100

OVIN  
QUÉBEC



**CEPOQ**  
CENTRE D'EXPERTISE EN  
PRODUCTION OVINE DU QUÉBEC



Pos



- ▶ *Prix mensuel des agneaux lourds, page 10*
- ▶ *Prix Reconnaissance GenOvis 2021. Qui sont les meilleurs éleveurs et producteurs ovins canadiens?, page 28*
- ▶ *SEMRPQ : La génétique au service des éleveurs, page 14*

# SOMMAIRE

Hiver 2022, volume 22, numéro 1

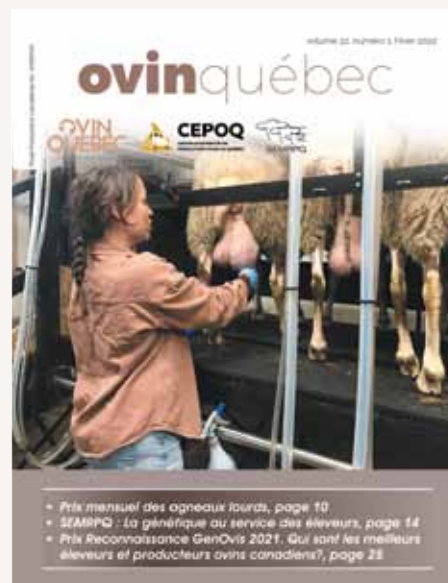
- 03 Éditorial** | Le début d'un temps nouveau
- 04 Mot du directeur général** | Merci d'être là!
- 06 Actualités** | Bêles nouvelles
- 08 Marché** | Tableau de bord, ventes des agneaux de lait et légers à l'encan et en Ontario
- 10 Agence de vente** | Prix des agneaux lourds
- 11 RON** | Gouvernance et priorités
- 12 Promotion** | Planification annuelle en promotion de l'agneau du Québec
- 14 Projet** | La génétique au service des éleveurs de brebis laitières
- 15 Santé** | Le programme québécois d'assainissement des troupeaux ovins pour le maedi-visna : 18 ans plus tard qu'en est-il?
- 17 Tableau** | Programme québécois d'assainissement maedi-visna
- 18 Santé** | Les agneaux français sont-ils plus ou moins malades que les agneaux québécois. Qu'en est-il de la mortalité néonatale en France?
- 20 Vulgarisation** | Fourrage d'urgence et adaptations possibles face à la sécheresse : des bonnes pratiques et des projets en cours
- 23 Vulgarisation** | La série de webinaires Les Invités du Secteur : Un projet offrant des conférences de chercheurs et professionnels internationaux!
- 26 Génétique** | Votre entreprise commerciale est-elle performante? Un nouvel outil en développement pourrait vous aider à répondre à cette question.
- 28 Génétique** | Prix Reconnaissance GenOvis 2021 : Qui sont les meilleurs éleveurs et producteurs ovins canadiens?
- 31 Agence de vente** | Calendrier



Les opinions émises dans la revue n'engagent que leurs auteurs. LEOQ se réserve le droit de refuser toute insertion (article, publicité, etc.) sans avoir à le justifier.

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :  
Les Éleveurs d'ovins du Québec  
Maison de l'UPA  
555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545  
Longueuil QC J4H 4E7  
Téléphone : 450 679-0530  
Courriel : [info@agneauduquebec.com](mailto:info@agneauduquebec.com)

CONVENTION DE LA POST-PUBLICATION  
NO° 40049100



## Éditeur

Les Éleveurs d'ovins du Québec (LEOQ)

Tél. : 450 679-0540

[ovinquebec.com](http://ovinquebec.com)

[agneauduquebec.com](http://agneauduquebec.com)

## Partenaires

Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)

Tél. : 418 856-1200

[info@cepoq.com](mailto:info@cepoq.com) ■ [cepoq.com](http://cepoq.com)

Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ)

Téléphone : 418 359-3832

[semrpq@cepoq.com](mailto:semrpq@cepoq.com) ■ [semrpq.net](http://semrpq.net)

## ABONNEMENT OU ANNONCEURS :

Marion Dallaire, [mdallaire@upa.qc.ca](mailto:mdallaire@upa.qc.ca) ou  
450-679-0540, poste 8332

## En page couverture :

Photographie : Les Brebis du Beurivage

## Rédacteurs

Julie Arsenault

Marie-Josée Cimon

Annie Daignault

Marion Dallaire

Jean-Philippe Deschênes-Gilbert

Stéphanie Dion

Pierre Lessard

Yanic Lessard

Cathy Michaud,

Gaston Rioux

Amélie St-Pierre

## LE DÉBUT D'UN TEMPS NOUVEAU

PIERRE LESSARD, PRÉSIDENT



*Nous voici enfin dans l'année 1 de la refonte de la mise en marché des agneaux lourds. Depuis le temps qu'on en parle, on peut la savourer pleinement. Cette refonte est avant tout l'aboutissement d'un long processus auquel les producteurs ont grandement contribué. Je vous en remercie.*

C'est également vrai pour la refonte du système informatique de l'agence de vente. Ce nouveau système verra enfin le jour en 2022 et facilitera le travail du personnel et des producteurs. Avec la forte demande et les prix à la hausse pour toutes les catégories d'agneaux, il me semble que la refonte arrive au bon moment. Dans cet esprit, je remercie tous les producteurs d'agneaux lourds qui ont pris leur contrat annuel en 2022. Malgré tout, l'agence de vente débutera la prochaine année avec une offre d'agneaux moins importante qu'en 2021. La refonte comporte son lot d'incertitudes, mais je tiens à vous rassurer : ce sera une réglementation évolutive et les modifications nécessaires s'effectueront rapidement.

2021 est venue nous confirmer que le marché a définitivement changé. Chacun peut y aller de sa propre explication, mais les faits parlent d'eux-mêmes :

- La demande intérieure demeure forte et soutenue, particulièrement au Québec et en Ontario;
- Les importations demeurent stables depuis maintenant deux ans selon les données du gou-

vernement fédéral;

- Le prix à la hausse se constate dès que la demande est plus forte en raison d'une fête à connotation religieuse.

À mon avis, les producteurs d'agneaux du Québec doivent apprendre à vivre avec une plus grande volatilité des prix pour les agneaux. Pour la simple année 2021, nous avons à la fois connu un prix plancher en août et des prix jamais vus en avril et en décembre. Cette volatilité renforce encore davantage la nécessité de garantir un volume minimal viable aux acheteurs. Je me répète, mais sans acheteurs fiables, la production ne peut pas espérer prospérer.

Cette volatilité des prix nous rappelle que chaque producteur a la responsabilité de tirer le meilleur du marché. C'est quoi tirer le meilleur du marché ? C'est de ne pas vendre au plus cher seulement pendant un mois et ainsi tarir une autre source d'approvisionnement. Il faut collectivement fournir tous les marchés équitablement et en toutes saisons. Selon moi, chaque producteur doit diversifier son offre d'agneaux pour minimiser le risque.

Je terminerai par des remerciements. D'abord, merci à l'équipe de LEOQ : les administrateurs et le personnel qui viennent de contribuer à cette bonne année 2021. Un remerciement spécial aussi pour la direction générale. Je remercie également la Régie des marchés agricoles du Québec. Cette dernière a été en mesure d'approuver notre nouveau règlement selon le calendrier proposé par LEOQ. Sa collaboration et son support ont été précieux. Nous pouvons ainsi commencer l'année 2022 du bon pied.

Je souhaite remercier le ministre André Lamontagne et son cabinet. M. Lamontagne a participé à notre assemblée pour une deuxième année consécutive. Les participants ont apprécié cet échange avec le ministre et je l'en remercie.

*Je vous souhaite finalement une bonne année 2022. De la santé, autant physique que morale et mentale. Il faut oser solliciter de l'aide lorsque le besoin s'en fait sentir. C'est le gage de succès d'une bonne santé.*

A handwritten signature in black ink that reads "Pierre Lessard". The signature is fluid and cursive.

## MERCI D'ÊTRE LÀ!

JEAN-PHILIPPE DESCHÊNES-GILBERT, AGR., DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LEOQ



*Il serait malhonnête de ne pas tirer un bilan positif de l'assemblée générale annuelle des 18 et 19 novembre derniers. D'emblée, il faut souligner la forte participation des productrices et des producteurs ovins et des intervenants. Le mode hybride est encore à perfectionner mais c'est un succès de pouvoir compter sur une centaine de producteurs pour une assemblée des Éleveurs d'ovins du Québec.*

Il est motivant pour le conseil d'administration et le personnel de LEOQ de sentir cette mobilisation des producteurs au sein de leur organisation. Nous en profitons donc pour remercier les producteurs ovins. Votre participation a été exemplaire. En début d'année 2021, vous avez participé nombreux à nos rencontres d'information virtuelles sur la refonte de la mise en marché. Votre participation a été tout aussi bonne à l'assemblée exceptionnelle de juillet dernier. Et vous étiez encore au rendez-vous dans les assemblées régionales et l'assemblée annuelle de LEOQ. Votre participation mérite de chaleureux et sincères remerciements.

En faisant le bilan de l'assemblée annuelle, nous devons impérativement retenir des leçons de la journée de conférences qui précédait l'événement. En recevant un important transformateur et une chaîne d'alimentation bien présente au Québec, les grands enseignements furent nombreux.

Malgré l'importance d'une filière bien structurée et de plus de 800 producteurs ovins, l'agneau du Québec demeure un « *petit* » joueur sur le marché de la viande. Pour le plus important transformateur d'agneaux au Québec, la viande ovine représente moins de 5 % de son chiffre d'affaires. Pour l'une des 3 plus grandes chaînes d'alimentation au Québec, l'agneau représente moins de 1 % du comptoir des viandes. Il importe de conserver ces chiffres en mémoire et faire preuve d'humilité et de réalisme.

Même si l'agneau du Québec représente une très petite part du marché des viandes, nous constatons un intérêt réel et marqué pour cette viande, autant chez les transformateurs que chez les grandes chaînes d'alimentation. Si la qualité est au rendez-vous et que le produit correspond au goût du consommateur, les transformateurs et les grandes chaînes vont nous suivre!

Que dire de l'importance d'innover dans la mise en marché de l'agneau. La majorité des consommateurs à conquérir demandent un produit facile à cuisiner et intéressant au niveau du goût. On parle donc de prêt-à-manger, de plus petites portions, de viandes marinées. Le consommateur veut un produit à la fois distinctif et facile d'accès. Certains transformateurs misent maintenant sur une marque de commerce et des produits transformés. Les grandes chaînes d'alimentation confirment leur intérêt pour ce type de produits et disent qu'ils ont la capacité de les vendre.

En dernier lieu, il faut parler d'un approvisionnement stable et régulier. On ne s'en sort pas. À la fois les transformateurs et les chaînes d'alimentation nous demandent un approvisionnement stable, prévisible et régulier. La refonte de la mise en marché devrait très certainement permettre de s'améliorer sur cet aspect.





Un agneau lourd devrait « sortir » en 152 jours *Chez vous, ça prend combien de temps ?*

**BerGère a votre réponse depuis 13 ans !**

[www.logicielbergere.com](http://www.logicielbergere.com)

Nous savons maintenant que le développement de l'agneau du Québec passe par un travail avec les transformateurs et les grandes chaînes d'alimentation pour innover, pour produire plus et pour tirer le meilleur du marché. Tout cela, sans jamais oublier les marchés de proximité et les producteurs acheteurs. *Wow, quel beau défi!*

En plus de ce travail continu sur la mise en marché, l'assemblée annuelle a donné certains mandats particuliers à LEOQ par le biais de huit résolutions. Au cours de la prochaine année, LEOQ s'intéressera notamment aux enjeux des animaux fragilisés, de l'aide au démarrage ou des boucles d'identification.

*Une fois de plus, merci pour votre participation à toutes les activités de LEOQ. Souhaitons-nous une année 2022 sous le signe de l'agneau du Québec. ■*

Huit résolutions ont été adoptées lors de la dernière assemblée générale annuelle. Ces résolutions guideront les actions du conseil d'administration pour la prochaine année. *Les délégués des producteurs d'agneaux et moutons réunis en assemblée générale annuelle du plan conjoint des producteurs d'ovins du Québec demandent aux Éleveurs d'ovins du Québec :*

#### **Tenue des aga par visioconférence**

- De considérer la tenue des assemblées générales annuelles par visioconférence et de mettre en place des outils qui faciliteront les échanges, le partage des droits de parole et les moyens de voter.

#### **Classification des carcasses d'agneaux lourds**

- Aux Éleveurs d'ovins du Québec de demander aux acheteurs de faire preuve d'une plus grande transparence envers les producteurs et de colliger des données sur l'heure d'abattage, l'heure de classification ainsi que l'heure de pesées des carcasses d'agneaux.
- Au Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, à l'Agence canadienne d'inspection des aliments, aux acheteurs, aux abattoirs et aux Éleveurs d'ovins du Québec de fournir l'information sur les condamnations partielles.
- À la Filière ovine du Québec de travailler un projet permettant de récolter et de valoriser l'information sur les condamnations.

#### **Confirmation par l'agence des sujets reproducteurs et vente directe**

- D'améliorer sa gestion interne pour le suivi de ces dossiers afin de réduire les délais et le temps nécessaire pour confirmer lesdits agneaux en analysant notamment les moyens suivants :
  - Trouver un mandataire pour s'occuper de ce processus afin de le rendre plus efficace;
  - Développer un outil pour rendre le producteur plus autonome dans le processus de confirmation;
  - Considérer l'ajout d'une nouvelle ressource ou d'un mécanisme afin d'aider les producteurs d'ovins.

#### **Projet pilote animaux fragilisés (agneaux-brebis)**

- De développer un projet pilote en collaboration avec le Ministère de l'agriculture du Québec (MAPAQ) et/ou l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et les acheteurs afin d'abattre pour fin de commercialisation ces animaux fragilisés et d'en établir un protocole;
- De donner une formation aux producteurs et transporteurs sur les normes de bien-être animal.

#### **Aide aux entreprises en démarrage**

- D'intervenir auprès de la Financière agricole du Québec pour que celle-ci développe de nouveaux outils de financement à court terme spécifiquement destinés aux entreprises en démarrage.

#### **Modernisation du mécanisme de contribution des producteurs au plan conjoint**

- De proposer, lors de l'AGA en 2022, un nouveau mécanisme de contribution des producteurs au Plan conjoint, pour application en 2023.

#### **Amélioration des boucles d'identification de marque allflex et pinces ergonomiques**

- De faire une nouvelle étude sur la qualité et la constance des identifiants utilisés dans les élevages ovins québécois pour en évaluer le taux de perte;
- De faire les modifications nécessaires à la suite de l'étude;
- De mettre en place un système de remboursement des boucles inopérantes ou perdues;
- De développer de véritables outils ergonomiques pour la pause des identifiants.

#### **Perrenité de la société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ)**

- D'appuyer la SEMRPQ dans l'accomplissement de ses travaux en développement génétique;
- D'évaluer les possibilités de financement de l'organisation;
- Que la SEMRPQ utilise ces fonds pour sécuriser l'organisation par le maintien de la ressource responsable de l'organisme qui est aussi responsable de la gestion des projets de développement de la génétique ovine;
- D'officialiser ce partenariat d'importance du secteur pour le développement de la génétique ovine québécoise pour l'ensemble des producteurs commerciaux.



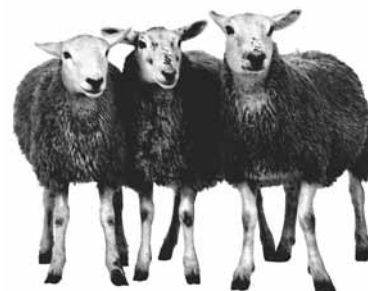
Une brebis produit en moyenne 64,4 Kg vendu par an Et vous, combien en vendez-vous ?

BerGère connaît vos ventes depuis 13 ans !

[www.logicielbergere.com](http://www.logicielbergere.com)

# ACTUALITÉS

## bêles nouvelles



### RON | **Présidence**

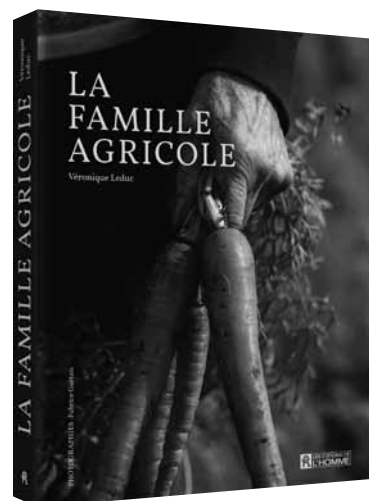
Lors de son assemblée annuelle tenue en novembre dernier, monsieur Pierre Lessard, des Éleveurs L'd'ovins du Québec, a été acclamé à titre de président du Réseau Ovin National (RON). Monsieur John Hemsted, de l'Ontario Sheep Farmers, a été déclaré vice-président.

<https://nationalsheepnetwork.com>

### UPA | **Un magnifique ouvrage pour la Fondation de la famille agricole!**

C'est avec fierté que La Fondation a lancé : *La famille agricole*, publié aux Éditions de l'homme. Un projet de la Fondation de la famille terrienne devenue la Fondation de la famille agricole le 16 novembre dernier. Cet ouvrage raconte le parcours de plusieurs des 64 familles, qui ont reçu le titre de famille agricole de l'année.

La Fondation de la famille agricole, met ici en mémoire sa riche histoire valorisant par le fait même des familles lauréates et démontrant au fil des pages l'histoire d'amour qu'est l'agriculture. Ces familles partagent des valeurs exceptionnelles de solidarité, d'entraide, de respect de l'autre et de la nature, du travail bien fait, de la passion du métier et de la relève. La Fondation, créée cinq ans après la mise sur pied de ce concours, honore ces familles depuis bientôt 60 ans, un cap qu'elle franchira en 2022. L'idée de souligner cet anniversaire par la publication d'un bel ouvrage leur rendant hommage tombe à point, particulièrement en cette ère où l'achat local a pris un véritable envol. Le premier ministre du Québec, François Legault, y signe un avant-propos, ainsi que Marie-Eve Janvier, qui est porte-parole de cet ouvrage.



Pour plus d'information, suivez la Fondation sur son site Web et sa page Facebook!

Le livre est également disponible à la boutique en ligne de l'Union des producteurs agricoles et en librairie.

[www.familleagricole.org](http://www.familleagricole.org)

*La famille Roy-Bégin, famille agricole 1989, de Sawyerville, située en Estrie, œuvre dans la production d'agneaux depuis douze générations, retrouvez leur histoire dans : La famille agricole*



Une brebis donne 1,73 agneau vivant par année

Et vous, combien en produisez-vous ?

BerGère connaît votre productivité depuis 13 ans !

[www.logicielbergere.com](http://www.logicielbergere.com)

# ACTUALITÉS



## Concour 2021 | **Tournez-vous vers l'excellence!**



Le Concours *Tournez-vous vers l'excellence!*, réalisé par La Financière agricole du Québec, vise à reconnaître la contribution des nouveaux entrepreneurs agricoles qui se démarquent par leurs aptitudes professionnelles et leurs qualités en gestion.

L'annonce de la grande gagnante de la 16<sup>e</sup> édition a eu lieu le 24 novembre 2021, **Mme Léda Villeneuve, de la Ferme Vigo**, s'est vu décerner la bourse de 5 000 \$ offerte par La Financière agricole du Québec dans le cadre de son concours annuel. La ferme de Mme Villeneuve est située à Saint-Onésime-d'Ixworth, et son entreprise est spécialisée en production ovine, acéricole et d'œufs de consommation.

*Félicitations !*

Source : [www.fadq.qc.ca](http://www.fadq.qc.ca)

## NOTRE CALENDRIER POUR BIEN DÉBUTER L'ANNÉE!

La série de webinaires *Les Invités du secteur* se poursuit au retour des Fêtes! Surveillez notre infolettre pour plus de détails sur les offres de votre Centre d'expertise en production ovine!

**JEUDEI 27 JANVIER / 10H30 À 12H00** (En anglais / traduction simultanée en français)  
**RÉGIMES ALIMENTAIRES DES AGNEAUX & IMPACTS SUR LA CROISSANCE ET LA QUALITÉ CARCASSE**  
Dr Richard Ehrhardt, Ph.D. Université du Michigan, É.U.

**JEUDEI 24 FÉVRIER / 10H30 À 12H00**  
**LES PNEUMONIES. COMMENT LES ÉVITER?**  
Dr Sébastien Buczinski, d.m.v. FMV, Université de Montréal



Une brebis improductive = \$190 minimum envolé

En avez-vous ?

BerGère vous informe avant qu'il ne soit trop tard !

www.logicielbergere.com

# MARCHÉ

## Tableau de bord

Les données du tableau de bord ont été compilées pour la période du 3 janvier 2021 au 4 décembre 2021 (semaine 1 à 48).

VOLUME LOURD-QC	VOLUME LEGER	VOLUME LAIT	QC- PRIX MOYEN LOURD	QC- PRIX MOYEN DU LEGER
<b>52051</b>	<b>59976</b>	<b>7760</b>	<b>12.33 \$</b>	<b>17.21 \$</b>
↓ -12.09 %	↑ 4.94 %	↓ -13.37 %	↑ 18.74 %	↑ 16.88 %
Semaines 1 à 48				
MESURE	CETTE ANNÉE (2021)	ANNÉE DERNIÈRE (2020)	VARIATION EN %	TENDANCE SUR 5 ANS
VOLUME LOURD-QC	52 051	59 207	↓ -12.09 %	
POIDS MOYEN	23.09	22.57	↑ 2.31 %	
GRAS MOYEN	12.26	12.13	↑ 1.07 %	
POIDS TOTAL VENDU (KG)	1 201 843.31	1 336 192.30	↓ -10.05 %	
REVENU TOTAL BRUT	14 817 333.94 \$	13 873 945.87 \$	↑ 6.80 %	
MOYENNE D'INDICE	100.74	101.00	↓ -0.26 %	
VOLUME LEGER	59 976	57 150	↑ 4.94 %	
VOLUME LAIT	7 760	8 958	↓ -13.37 %	
VOLUME TOTAL D'AGNEAUX	119 787	125 315	↓ -4.41 %	
QC- PRIX MOYEN LOURD	\$12.33	\$10.38	↑ 18.74 %	
QC- PRIX MOYEN DU LEGER	\$17.21	\$14.72	↑ 16.88 %	
QC- PRIX MOYEN DU LAIT	\$18.25	\$15.57	↑ 17.16 %	

### Voici les 5 points à retenir :

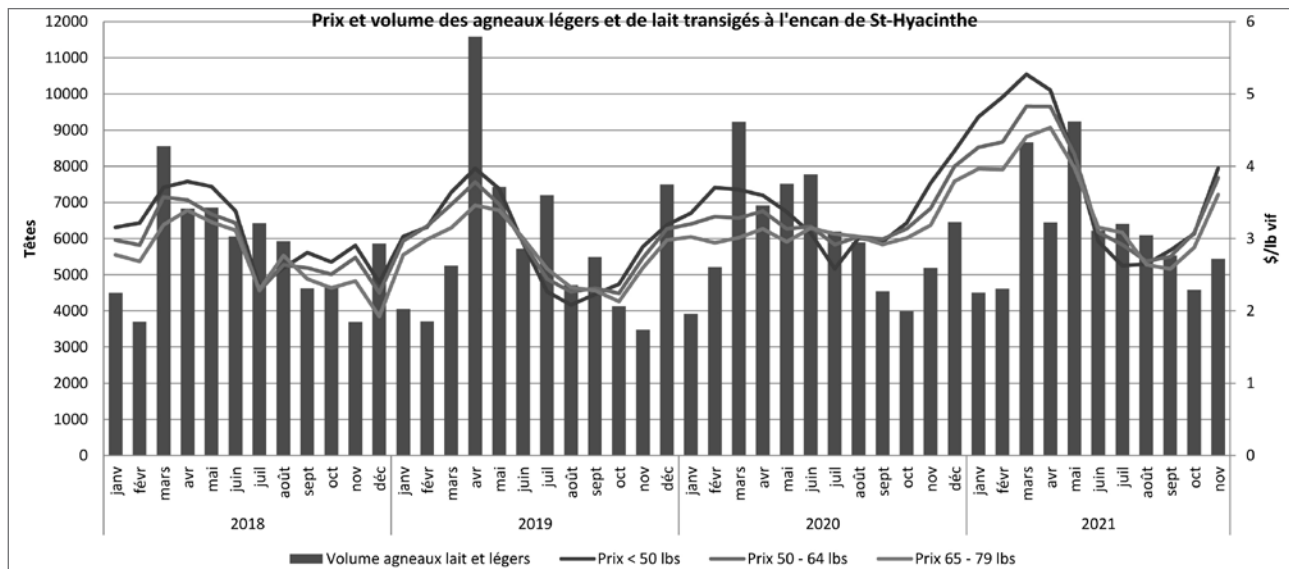
1. Le nombre d'agneaux lourds vendus en 2021 a diminué de 12,09 % comparativement à la même période en 2020. Le nombre d'agneaux légers a quant à lui augmenté de 4,94 %. Au total, on comptabilise une diminution de 4,4 % du nombre d'agneaux vendus en 2021;
1. Le poids moyen des agneaux lourds a augmenté d'environ 0,5 kg, ce qui représente une augmentation de 2,31 %;
2. Le revenu total brut est en hausse de 6,8 %. La forte hausse des prix au cours de l'année 2021 est la principale raison de cette hausse de revenu.
3. Le prix moyen des agneaux lourds est de 12,33 \$/kg, ce qui représente une hausse de 18,74 % comparativement à 2020. Souvenons-nous que le prix annuel pour 2021 était de 11,25 \$/kg. Le prix moyen en date de la semaine 48 est donc supérieur de près de 10 % par rapport au prix initialement fixé.
4. Le prix de l'agneau léger et de l'agneau de lait est en hausse de 16,88 % et 17,16 % respectivement. Il s'agit des prix les plus hauts dans les 5 dernières années.



# MARCHÉ

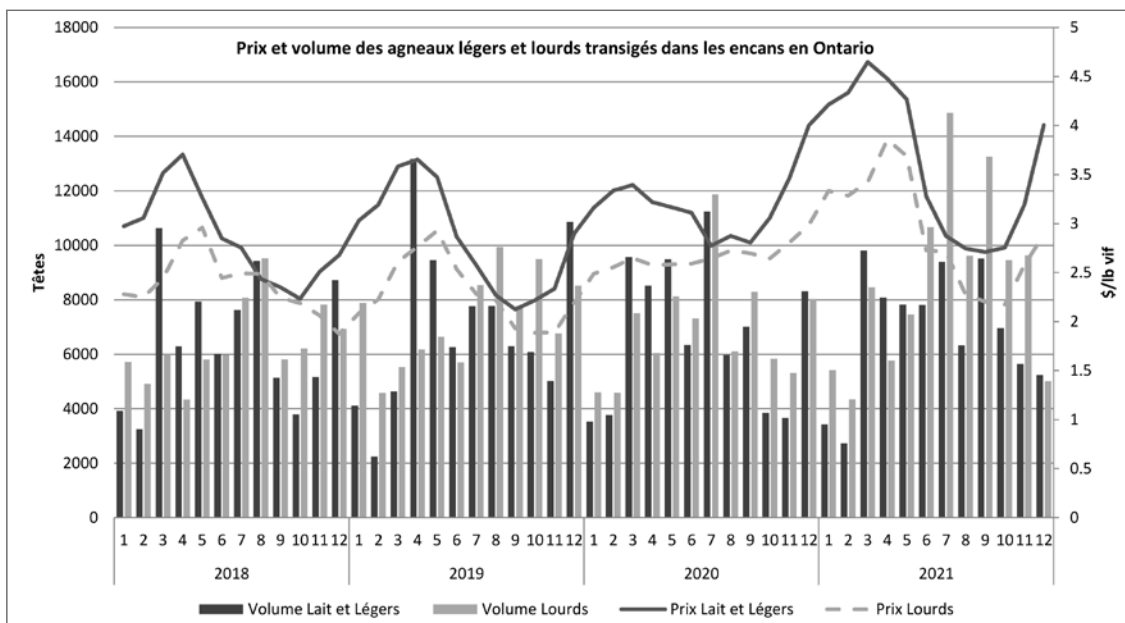
## Ventes des agneaux de lait et légers à l'encan de Saint-Hyacinthe

Après une saison estivale avec des tendances de prix à la baisse, les prix de l'agneau de lait et de l'agneau léger sont en forte hausse depuis le début de l'automne. Depuis le creux atteint au mois de juillet, le prix moyen de l'agneau de lait et léger a augmenté de 43 % en novembre. Les prix semblent avoir la même tendance haussière qu'à l'automne 2020. Est-ce que l'histoire se répétera pour une deuxième année consécutive? La fin de l'année 2021 et le début 2022 nous donneront des indices sur la tendance des prochains mois. ▼



## Ventes d'agneaux en Ontario

Le même scénario se produit du côté ontarien. Le prix de l'agneau de lait et léger est en forte hausse depuis le début de l'automne. Avec un prix moyen de 4.00 \$/lb, le prix du léger se situe à 0.64 \$/lb du sommet historique atteint plus tôt cette année. Les quantités d'agneaux légers vendus à l'encan durant l'automne 2021 sont supérieures de 52 % comparativement aux quantités de 2020. La situation est similaire pour les agneaux lourds. Le prix est à la hausse en automne et les quantités sont en hausse de 64 % comparativement à l'automne 2020. ▼



# PRIX DES AGNEAUX LOURDS

YANIC LESSARD, DIRECTEUR DE LA MISE EN MARCHÉ, LEOQ

## Prix mensuel des agneaux lourds

À la suite des modifications à la formule de prix en 2021, le prix des agneaux à contrat est basé sur une formule de prix qui s'ajuste aux six semaines selon les fluctuations du prix de l'agneau lourd en Ontario. Le prix moyen des agneaux à contrat pour les semaines 1 à 48 (3 janvier au 4 décembre 2021) se situe à 12.13 \$/kg. À pareille date en 2020, le prix moyen des agneaux à contrat était de 10.44 \$/kg, ce qui représente une hausse de 16.2 % en 2021. Du côté des agneaux hebdomadaires, il faut se souvenir que les producteurs sont payés au prix pool, qui représente le prix moyen des agneaux hebdomadaires vendus pour combler les contrats des acheteurs et la demande en hebdomadaire. Le prix moyen obtenu pour les agneaux annoncés en hebdomadaires par les producteurs est de 11.92 \$/kg. Pour les acheteurs, le prix moyen payé pour les agneaux hebdomadaire achetés est de 11.28 \$/kg. Dans le tableau ci-dessous, le prix moyen mensuel des différentes catégories d'agneaux réguliers.

## Prix mensuel des agneaux lourds 2021

Mois	Contrat (\$/kg)	Pool hedbo prods. (\$/kg)	Hebdo acheteurs (\$/kg)
Janvier	10.83 \$	10.28 \$	10.67 \$
Février	12.01 \$	12.45 \$	12.31 \$
Mars	13.05 \$	13.66 \$	13.05 \$
Avril	13.34 \$	13.65 \$	12.91 \$
Mai	13.91 \$	14.08 \$	13.22 \$
Juin	13.65 \$	13.80 \$	13.12 \$
Juillet	12.71 \$	12.70 \$	12.61 \$
Août	11.17 \$	11.19 \$	10.77 \$
Septembre	11.02 \$	11.02 \$	11.01 \$
Octobre	10.96 \$	10.63 \$	11.13 \$
Novembre	10.62 \$	10.59 \$	10.77 \$
<b>Prix moyen</b>	<b>12.13 \$</b>	<b>11.92 \$</b>	<b>11.28 \$</b>

## Le prix fixe pour les agneaux lourds en contrat annuel a été fixé à 12,25 \$/kg pour l'année 2022.

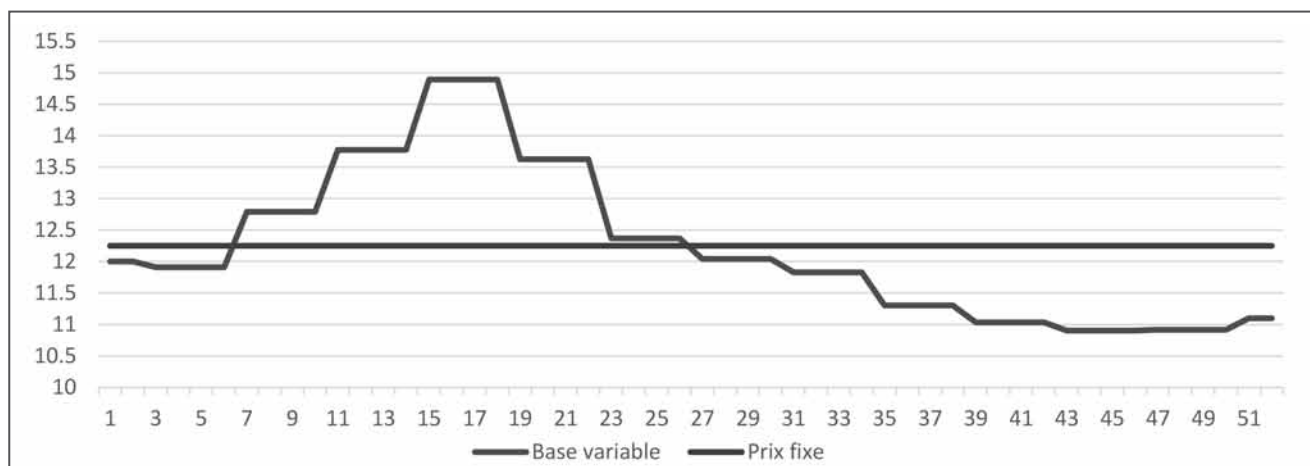
Ce prix est associé à un mécanisme de décrochage automatique et calculé à chaque période de quatre semaines. Si la différence de prix est alors plus élevée ou plus basse que 1,50 \$/kg par rapport au prix de référence de l'Ontario, le prix fixe sera automatiquement ajusté de 50 % de la différence à la hausse ou à la baisse.

Pour calculer le prix fixe de 2022, LEOQ et les acheteurs se sont basés sur :

- Moyenne de prix des cinq dernières années;
- Déplacement de la courbe de deux semaines pour tenir compte du devancement des fêtes religieuses.

Pour les agneaux en livraison hebdomadaire, la formule de prix demeure la moyenne du prix de l'Ontario des quatre semaines précédentes.

Comme vous pouvez le constater dans le calendrier des livraisons de la page 31, le prix sera annoncé à des dates fixes, avant vos annonces de livraison.





## GOVERNANCE ET PRIORITÉS

*Le Réseau Ovin National (RON) a tenu son assemblée annuelle virtuellement, le 15 novembre 2021, où Pierre Lessard, des Éleveurs d'ovins du Québec, a été acclamé à titre de président et John Hemsted, de l'Ontario Sheep Farmers, a été déclaré vice-président.*

Le RON se réjouit à la perspective de travailler sur les opportunités et les défis auxquels l'industrie est confrontée cette année. En plus de s'être engagé à continuer de trouver des moyens pour les provinces de travailler ensemble sur des questions multijuridictionnelles, le RON continuera de se concentrer sur les activités d'élevage ovin.

### Renseignements sur le marché

Comprendre les influences sur les prix du marché ovins, y compris l'offre, la demande et les mouvements d'agneaux, est une priorité clé pour le RON. Ils se sont engagés à travailler ensemble pour continuer à être en mesure de recueillir des renseignements qui permettront une analyse de marché plus robuste.

### Gérance de l'environnement

Le secteur agricole sera de plus en plus appelé à s'attaquer aux problèmes liés à la production durable, à l'atténuation des émissions et à l'adaptation aux changements climatiques. L'industrie ovine est bien positionnée pour aborder les questions liées à cette question, ce qui permet à nos agriculteurs de bénéficier de biens et de services écologiques, notamment la régénération des sols, l'amélioration de la biodiversité et la protection des habitats. Le RON s'engage à veiller à ce que nos agriculteurs soient en mesure de tirer parti des programmes et des politiques environnementales.

### Promouvoir les meilleurs soins aux animaux

En tant que membre actif du

Groupe de travail de Santé Animale Canada (AHC), le RON a également été heureux d'entendre les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture approuver les progrès réalisés. L'objectif de l'AHC est d'améliorer la collaboration des intervenants pour mettre en œuvre des mesures visant à prévenir, à préparer et à répondre aux urgences en matière de santé animale.

### Soutenir les initiatives et les projets provinciaux

Chaque fois que cela est pertinent et possible, le RON appuie les projets menés par des organismes provinciaux. Ces projets sont toujours un bon moyen d'améliorer la production d'agneaux et de moutons au niveau de la ferme.

Le RON représente l'organisation canadienne d'élevage ovin. Actuellement composé de la collaboration officielle des trois principales provinces productrices d'agneau, soit le Québec, l'Ontario et l'Alberta. Abritant 72 % du troupeau de brebis du Canada et plus de 80 % de la transformation, le RON contribue à hauteur de plus de 900 millions de dollars à l'économie canadienne. ■

[nationalsheepnetwork.com](http://nationalsheepnetwork.com)



# PLANIFICATION ANNUELLE *en promotion de l'agneau du Québec*

MARION DALLAIRE, CHARGÉE DE COMMUNICATION, LEOQ



*Les principales orientations de la planification en promotion de l'agneau du Québec sont d'augmenter la notoriété du produit ainsi que sa démocratisation. Pour ce faire, les actions médias insistent sur le bon goût de l'agneau du Québec en éduquant la clientèle sur les nombreuses façons de le préparer et de le servir. La démocratisation de la consommation d'agneau passe également par la promotion de la diversification des menus.*

## Retour sur les succès de 2020-2021

Parmi les activités tenues au cours de l'année qui s'est terminée à la fin de l'été dernier, notons le succès de l'activité marketing de contenu avec *Ricardo* et l'intégration du produit dans l'émission *5 Chefs*. Le plan de collaboration pour souligner les 10 ans de la chaîne *Zeste* et *Cook-it* tenu en octobre 2020 a permis une grande visibilité dans différents médias.

## 2021-2022

Le plan pour l'année qui a débuté en septembre conserve les mêmes objectifs et certaines activités médiatiques seront renouvelées. En effet, la collaboration avec *Zeste* et *Cook-it* a été renouvelée au mois d'octobre 2021 comme il était possible de lire dans la dernière édition d'*Ovin Québec*. Des activités sur le Web sont également renouvelées, c'est-à-dire, les promotions sur les réseaux sociaux ainsi que des campagnes publicitaires sur différents sites Internet ciblés. Étant le média le plus visité par les consommateurs, il s'agit d'un placement incontournable dans la planification marketing.



Dossier spécial sur le site Web de Ricardo ([urlr.me/wDFBG](http://urlr.me/wDFBG))



Recette créée par le chef Arnaud Marchand pour la promotion d'octobre 2021

## Nouveauté pour 2022

Pour la période des Fêtes, un mini magazine numérique avec l'agneau du Québec sera lancé sur le Web en collaboration avec Pratico-Pratiques. Vendu via leurs réseaux sociaux et sites Web, ce magazine présentera plusieurs recettes avec l'agneau du Québec ainsi que de la publicité. Il sera également publicisé par le biais de l'infolettre de la maison d'édition. Des recettes seront également publiées dans le magazine 5-15, imprimé à 80 000 copies.

Au cours de 2022 et toujours en association avec Pratico-Pratiques, une recette *Maître Fumeur* sera développée pour la plate-forme *Boucane.TV*. La recette sera une création et la photo sera réalisée par Micael Béliveau.

Une autre nouveauté de la planification annuelle est l'envoi d'une boîte à lunch à différents influenceurs marketing. Dans la boîte, il y aura une pièce d'agneau, d'autres produits culinaires québécois, une fiche d'astuces, un carton pour démystifier les rumeurs autour de l'agneau ainsi qu'un mot personnalisé à chaque destinataire dans le but qu'ils cuisinent une recette facile pour leurs audients. À la télévision, l'agneau du Québec a placé des bandeaux publicitaires dans l'émission *La Famille est dans le pré* tout au long de l'automne. Il s'agit de bandeaux publicitaires animés qui apparaissent à plusieurs reprises tout au long de la saison.

Encore une fois cette année, l'agneau du Québec sera très présent dans différents médias. ■

[agenaudeauquebec.com](http://agenaudeauquebec.com)



Mini magazine numérique, édité par Pratico-Pratiques



Exemples de recettes développées par maître fumeur



Exemple d'un bandeau publicitaire dans l'émission *La Famille est dans le pré*



## La GÉNÉTIQUE au service des éleveurs de brebis laitières

CATHY MICHAUD, DIRECTRICE GÉNÉRALE, SEMRPO

Crédit photo : Les Brebis du Beauvillage

**A**u Québec, le secteur brebis viande s'est développé grâce à de nouvelles techniques de production et à la disponibilité d'outils génétiques performants. Le secteur de la brebis laitière est, de son côté, une production en pleine émergence. Après plusieurs années de collecte de données pour produire les premiers indices génétiques, les éleveurs peuvent maintenant passer à l'étape suivante et travailler ensemble pour développer le secteur génétique de la brebis laitière. C'est donc sous la formule de type collaboratif, incluant la participation active des éleveurs de brebis laitières, que ce projet évolue depuis cet automne. Trois mots clés composent l'équation de réussite de ce projet : identifier, développer, former.

**Identifier** : De nouveaux développements sont maintenant requis afin d'appuyer efficacement les éleveurs laitiers dans leur travail de sélection. L'équipe de travail est à l'écoute afin de cerner les besoins. Un éventail de services et de solutions sont présentement en discussion puis seront mis de l'avant pour faire avancer le secteur. Le maillage entre les éleveurs et l'équipe de travail est une clé de succès importante.

**Développer** : Bénéficiant d'une solide expertise dans l'accompagnement des groupes d'éleveurs, l'équipe génétique du CEPOQ pourra mettre à profit son expertise en développement de rapports et l'adapter aux particularités du secteur laitier (exemple : courbes de performances, des rapports individuels, de groupe et des sommaires de performances). La programmation sera automatisée pour permettre la mise à jour sur base régulière et offrira une bonne flexibilité afin de rester évolutif dans le processus d'accompagnement. Tout sera développé de concert avec les éleveurs et l'adéquation de leurs besoins.

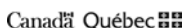
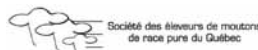
**Former** : La formation prévue à la toute fin du projet permettra à tous les éleveurs laitiers, et ce, peu importe leur niveau, de bénéficier de l'apprentissage des notions et des stratégies d'amélioration du progrès génétique. La vulgarisation des concepts est une autre clé de réussite. La formation présentera les outils mis en place et expliquera comment bien les utiliser. Le développement génétique n'étant pas individuel mais collectif, les formations et les rencontres de groupe devraient avoir lieu annuellement pour suivre l'évolution et faire les ajustements requis au fil des années.

Les éleveurs d'aujourd'hui ont bien compris l'importance de la collecte de données pour faire progresser leur entreprise. Le programme génétique doit fournir des outils de pointe en valorisation de données pour les aider à interpré-

ter les valeurs obtenues et prendre les bonnes décisions. Voir graphiquement son évolution dans le temps et pouvoir se comparer aux autres sont de précieux outils pour amener les entreprises à s'améliorer constamment.

Le progrès génétique permet l'amélioration de la production et a des retombées positives sur la Filière ovine et sur la mise en marché des produits ovins, et donc, la rentabilité des élevages.

La concertation du secteur laitier avec l'industrie va permettre de générer des projets pour développer le secteur afin de répondre aux besoins grandissant en termes de génétique, d'économie, de conformation ovine fonctionnelle et rentable, de la qualité de la glande mammaire et de l'alimentation. ■



Ce projet est financé par l'entremise du Programme de développement sectoriel, en vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec.





## LE PROGRAMME QUÉBÉCOIS D'ASSAINISSEMENT DES TROUPEAUX OVINS POUR LE MAEDI-VISNA : *18 ans plus tard qu'en est-il?*

DRE JULIE ARSENAULT FMV, MV, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

DR GASTON RIOUX, MV, COORDONNATEUR DE LA SANTÉ OVINE, CEPOQ

**A**u début des années 2000, un projet de recherche réalisé à la Faculté de médecine vétérinaire (FMV) a révélé que le virus du maedi-visna était présent dans la plupart des troupeaux ovins au Québec. Afin de limiter les pertes de production associées à ce virus, un projet pilote visant à démontrer la faisabilité d'un programme d'assainissement pour le maedi-visna fut initié en 2003 en collaboration avec plusieurs partenaires. Les conclusions positives de ce projet pilote ont conduit à la mise en place du programme d'assainissement, dont la coordination a été confiée au CEPOQ. Près de 20 ans plus tard, ce programme est toujours actif, représentant un exemple remarquable de longévité d'une initiative volontaire de contrôle collectif des maladies dans le paysage agricole québécois.

Le nombre d'adhérents au Programme augmente d'années en années, et ce malgré une diminution importante du nombre de producteurs ovins dans la province. De plus, plusieurs éleveurs nous rapportent des effets bénéfiques sur la santé de leurs animaux, suggérant des impacts positifs pour l'industrie. En contrepartie, des questions sont régulièrement soulevées sur différents aspects du Programme, notamment sur la fiabilité des tests, les statuts, la gestion des cas positifs, le type de prélèvement (sérum vs lait) et le partage des respon-

sabilités. Après toutes ces années, il est donc opportun de faire un bilan du Programme pour évaluer si des ajustements sont requis, afin qu'il puisse bien répondre à ses objectifs ainsi qu'aux attentes et aux besoins des éleveurs et de l'industrie.

C'est dans ce contexte que démarre le projet d'évaluation et de bilan du Programme, projet réalisé conjointement par le CEPOQ, la FMV et le MAPAQ. Ce projet vise à mettre en lumière les points forts du Programme et à identifier collectivement les pistes

d'amélioration. Différentes activités permettront d'atteindre ces objectifs au cours des prochains mois. Parmi celles-ci, nous voulons entendre les éleveurs et les vétérinaires sur votre perception du programme, incluant autant ses bénéfices et ses contraintes. Cette consultation prendra d'abord la forme de 3 groupes de discussion (focus groups) pour les 3 profils suivants :

- Éleveurs qui participent au Programme ou qui ont quitté le Programme depuis moins de 5 ans
- Éleveurs qui ne participent

- pas au Programme ou qui l'ont quitté depuis plus de 5 ans
- Vétérinaires praticiens.

En plus de ces groupes de discussion, un court questionnaire en ligne sera proposé à tous les éleveurs et vétérinaires pour cerner leurs perceptions vis-à-vis du programme.

Enfin, un webinaire qui tiendra compte des points soulevés par les participants sera offert aux éleveurs. Ce webinaire aura pour objectif d'expliquer les particularités de l'infection et de la maladie causées par le virus du maedi-visna, de discuter des forces et limites des tests utilisés, de vous informer des bénéfices attendus

du Programme sur la santé et la productivité des troupeaux et de revenir sur les points importants soulevés par les éleveurs et les intervenants lors des consultations. Une présentation distincte sera aussi offerte aux vétérinaires, en insistant sur le rôle de ces derniers dans l'application du Programme.

### Comment faire entendre votre voix

Que vous soyez producteur participant au Programme ou non, un vétérinaire ou un intervenant intéressé par le sujet, que vous soyez pleinement satisfait ou que vous ayez plusieurs commentaires à émettre, vous êtes invités à faire partie de cet exercice d'évaluation

et de révision du Programme. **Comment ?** En donnant votre nom et vos coordonnées à Mme Martine Jean du CEPOQ : [martine.jean@cepoq.com](mailto:martine.jean@cepoq.com) ou au 418-856-1200 poste 225. ■

**À noter :** Toutes les données sur les échanges faits en groupe de discussion et les réponses au questionnaire en ligne seront transmises exclusivement à l'équipe de recherche de la FMV et traitées de façon confidentielle. Ainsi, vos commentaires et avis seront dénominalisés et agrégés avant d'être disponibles pour les autres membres de l'équipe du projet, soit ceux du CEPOQ et du MAPAQ.

*Ce projet est financé par l'entremise du Programme de développement sectoriel, en vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec.*

Cultivons l'avenir 2  
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

Canada

Québec

Université de Montréal



## PROGRAMME DE PAIEMENTS ANTICIPÉS

### Avances de fonds à taux préférentiel pour les agriculteurs canadiens

- Jusqu'à 1 000 000 \$ disponibles par an
- 100 000 \$ sans intérêt
- Solde au taux préférentiel de la Banque Scotia
- Avance jusqu'à 50 % de la valeur du produit agricole
- Jusqu'à 18 mois pour le remboursement

Le Programme de paiements anticipés (PPA) est un programme d'aide financière qui permet aux producteurs d'accéder plus facilement au crédit grâce à des avances de fonds. Ce qui permet aux producteurs ovins d'avoir accès, à moindre coût, à un crédit d'opération au moyen d'avances de fonds tout au long de l'année et de meilleures opportunités de commercialisation de leurs produits.

**Agricultural Credit Corporation**  
201-660, avenue Speedvale Ouest

Guelph, Ontario N1K 1E5  
1 888 278-8807  
[info@agcreditcorp.ca](mailto:info@agcreditcorp.ca)  
[www.agcreditcorp.ca](http://www.agcreditcorp.ca)



## PROGRAMME QUÉBÉCOIS D'ASSAINISSEMENT POUR LE MAEDI-VISNA



FERME	Municipalité	Statut accordé	Ferme	Municipalité	Statut accordé
Bergerie Alexandre Murray	St-Luc de Matane	Diamant (juin 2014)	Les Trouvailles Gourmandes du Canton	Roxton Falls	Diamant (mai 2019)
Bergerie Bêê-la SENC	St-Léon-le-Grand	Diamant (mars 2020)	Ovinas SENC	Thurso	Diamant (nov. 2016)
Bergerie de l'Estrie	Coaticook	Diamant (mars 2008)	Valérie Breton	Bécancour	Diamant (nov. 2017)
Bergerie du Berger	St-Sylvestre	Diamant (sept.2018)	Bergerie des Monts Giboyeux	St-Eusèbe	Or (déc. 2020)
Bergerie Innovin inc.	St-Joseph de Beauce	Diamant (juin 2014)	Bergerie du Cap à l'Original	St-Fabien	Or (déc. 2019)
Bergerie laitière SARGY	Beaulac	Diamant (août 2015)	Bergerie Mavila	St-Valérien de Milton	Or ( janv. 2021)
Bergerie Les Moutaines	Hébertville	Diamant (mars 2015)	Bergerie Petite Laine	Ste-Ursule	Or (avril 2020)
Bergerie les Roses	St-Rosaire	Diamant (août 2014)	Ferme Vignon	St-Césaire	Or (sept. 2020)
Bergerie Marie du Sud	St-Gilles	Diamant (nov. 2011)	Andrew Simms	Shawville	Argent (juin 2020)
Bergerie Ovigène	Ste-Hénédiène	Diamant (juin 2009)	Bergerie du Parc	St-Fabien	Argent (sept. 2021)
Elmshade Suffolks	Danville	Diamant (sept. 2010)	Bergerie Machamalie	Roxton Falls	Argent (nov. 2021)
Ferme Agronovie	Granby	Diamant (juin 2009)	Fermes Lamont SENC	Godmanchester	Argent (janv. 2020)
Ferme Alizée	St-Joseph-de-Kamouraska	Diamant (mai 2018)	Ferme Mécis	Roxton Falls	Argent (mars 2021)
Ferme André Toulouse	St-Alfred	Diamant (août 2012)	Ferme Wolfsburg	Ste-Hénédiène	Argent (mai 2021)
Ferme Beausoleil	St-Joseph de Kamouraska	Diamant (fév. 2015)	Ferme du Chien Blanc	Ste-Anne-de-Sorel	Argent (mai 2021)
Ferme Charmax	St-Patrice de Beauvillage	Diamant (déc. 2013)	9210-5717 Québec inc. (Maner Daou Lenn)	Bolton-Ouest	En voie d'assainissement
Ferme David Burnett	St-Noël	Diamant (avril 2020)	Aux 13 Arpents	Villerooy	En voie d'assainissement
Ferme des Grands Ducs	St-Méthode	Diamant (mars 2015)	Bergerie de la Colline	Ste-Angèle-de-Méridci	En voie d'assainissement
Ferme des Petits Moutons	Franklin Centre	Diamant (juil. 2014)	Bergerie des Chapelets	Matane	En voie d'assainissement
Ferme Desjardins Surprenant	St-Cyprien de Napierville	Diamant (juil. 2016)	Bergerie du Faubourg	St-Narcisse de Rimouski	En voie d'assainissement
Ferme Jacnelle	Beauceville	Diamant (janv.2019)	Bergerie Fleuriault	St-Gabriel de Rimouski	En voie d'assainissement
Ferme La Petite Bergère	Les Éboulements	Diamant (mars 2010)	Bergerie Geneviève Forest	St-Gabriel de Rimouski	En voie d'assainissement
Ferme MK et Fils SENC	St-Nazaire D'Acton	Diamant (fév. 2017)	Bergerie Philmar SENC	St-Pie de Bagot	En voie d'assainissement
Ferme Noble Hills	Richmond	Diamant (oct. 2015)	Ferme Agneaux des Champs	L'Épiphanie	En voie d'assainissement
Ferme Ovimax	St-Philippe-de-Néri	Diamant (mai 2006)	Ferme Berge Air SENC	Magog	En voie d'assainissement
Ferme Ryma	Sherbrooke	Diamant (avril 2021)	Ferme Décorby-Roy	St-Zacharie	En voie d'assainissement
Ferme Steve Couture	Stratford	Diamant (sept. 2020)	Ferme Guillaume Allaire	St-Norbert d'Arthabaska	En voie d'assainissement
Ferme Varrier SENC	St-Fortunat	Diamant (avril 2021)	Ferme La Bergère (2867-4570 Qc inc.)	St-Gabriel de Rimouski	En voie d'assainissement
Jean-Marc Gilbert	Cookshire	Diamant (janv. 2004)	Ferme Lchette	Mont-St-Grégoire	En voie d'assainissement
La Moutonnerie	St-Pamphile	Diamant (sept. 2020)	Ferme Marie Moutons	Ste-Anne-de-la-Pérade	En voie d'assainissement
Larivière Gingras SENC	St-Zacharie	Diamant (sept. 2018)	Ferme Mica	St-Eusèbe	En voie d'assainissement
Le Biscornu	Rimouski	Diamant (déc. 2015)	Jacquelin Ouellet	Pohénégamook	En voie d'assainissement
Les brebis du Beauvillage SENC	Lévis	Diamant (fév. 2017)	Lait Brebis du Nord	Baie-St-Paul	En voie d'assainissement
Les fermes Audet et Moreau SENC	St-Agapit	Diamant (sept. 2021)	Les Bergeries Marovine (MH)	St-Charles-sur-Richelieu	En voie d'assainissement

Pour la version la plus à jour de ce tableau et pour obtenir les coordonnées, veuillez vous référer au site Internet du CEPOQ au [www.cepoq.com](http://www.cepoq.com)

Cette liste correspond à tous les éleveurs de troupeaux participant activement au programme et ayant accepté que leurs coordonnées soient rendues publiques. D'autres éleveurs préfèrent garder leur participation confidentielle. Le statut **Argent** reconnaît que tous les animaux de plus de 6 mois ont obtenu un résultat négatif à l'analyse sérologique pour le *maedi-visna* et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Le statut **Or** reconnaît que, à 2 reprises dans un intervalle de 4 à 8 mois, les analyses sérologiques de tous les animaux de plus de 6 mois ont conduit à des résultats négatifs et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque.

Le vétérinaire responsable du programme est Dr Gaston Rioux du CEPOQ. Pour information, consulter le site web ([www.cepoq.com](http://www.cepoq.com)) ou contacter Martine Jean au CEPOQ au 418-856-1200 poste 225 ou [martine.jean@cepoq.com](mailto:martine.jean@cepoq.com).



## LES AGNEAUX FRANÇAIS SONT-ILS PLUS OU MOINS MALADES QUE LES AGNEAUX QUÉBÉCOIS

*Qu'en est-il de la mortalité néonatale en France?*

DR GASTON RIOUX, MV, COORDONNATEUR DE LA SANTÉ OVINE, CEPOQ

Lors du dernier congrès de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ), le Dr Fabien Corbières, mv de l'Université de Toulouse en France, a présenté une conférence sur la mortalité néonatale. De prime abord, on peut penser que nos réalités sont différentes, notre climat est différent, nous avons peu recours au pâturage, ils ont beaucoup plus de médicaments et de vaccins homologués. De plus, la taille de leur cheptel est beaucoup plus grande, soit 1,5 million de brebis laitières et 3,5 millions de brebis viandes, ce qui peut potentiellement leur donner accès à plus d'expertise et de soutien technique et ainsi, leur offrir un meilleur contrôle de la mortalité néonatale. Mais qu'en est-il vraiment?

Ainsi, en France comme ici, la mortalité néonatale est une grande préoccupation pour les éleveurs. Toujours selon le même sondage, la mortalité néonatale varie de 5 à 40 % avec une médiane de 15 %. Pas mal semblable à nous! C'est une constatation préoccupante!

D'autres faits : les maladies abortives représentent la majorité des pertes jusqu'à la naissance. Dans les premières 48 heures, on parle de difficulté à l'agnelage, d'hypothermie-inanition, donc de manque de colostrum et de lait. Par la suite, on voit apparaître les maladies infectieuses (voir tableau 2).

**Tableau 1 : Socle national 2010, 383 répondants**

Ressenti des éleveurs français, ovins viande sur la mortalité néonatale
Préoccupation importante pour 86 % des éleveurs
Handicap économique pour 57 % des éleveurs
La mortalité fait partie du système pour 52 %
Sentiment d'avoir peu de marge de manœuvre pour 70 % d'entre eux

**Tableau 2 : Conférence du Dr Corbière, octobre 2021**

Problèmes rencontrés 48 hrs-7 jours	>7 jours	21 jours et +
Diarrhée	Cryptosporidiose	Coccidiose
Pneumonies	Pneumonies	Arthrite
Septicémies	Arthrites	Pneumonies et entérotoxémie

Encore là, beaucoup de similitudes avec nous. 92 % des mortalités surviennent avant 60 jours, et 65 % de la mortalité dans les 10 premiers jours de vie.



Le tableau 3 peut également se rattacher à notre réalité et peut nous indiquer où concentrer nos efforts d'améliorations. Analyser la morbidité et la mortalité nous permet de constater potentiellement d'où proviennent les lacunes dans la régie de chaque élevage.

Dans le tableau 4, le Dr Corbières nous présente les différents facteurs de risque inhérents à la production ovine en France.

Même à des kilomètres de distance, même avec des modèles de production un peu différents, nous faisons sensiblement face aux mêmes facteurs de risques que les éleveurs français. Passons maintenant à un certain nombre de recommandations suggérées par le conférencier :

- Des outils adéquats : balance, identification
- Une grille de notation : la prise de données des problèmes rencontrés +++
- Faire des nécropsies, même sur des agneaux congelés
- Une réforme stricte des brebis avant les accouplements
- Un suivi serré des états de chair, et dans toutes les étapes de production
- Réaliser les tests de gestation, faire des groupes de brebis uniformes
- Suivi de santé
- Vaccination
- Apport suffisant en minéraux et oligo-éléments
- Surveillance serrée à l'agnelage
- Prise du colostrum +++, favoriser le lien agneau-mère, environnement adéquat, supplémentation adéquate en sélénium
- Désinfection du nombril
- Cases d'agnelage

**Tableau 3.** Tiré de la conférence du Dr Corbières, octobre 2021

Profil épidémiologique	Des faits
Forte morbidité (taux d'animaux atteints) Forte mortalité	Beaucoup de facteurs de risques non contrôlés, mauvaise maîtrise thérapeutique, présence d'agents pathogènes
Morbidité faible Mortalité élevée	Mauvaise maîtrise thérapeutique
Forte morbidité Faible mortalité	Beaucoup de facteurs de risque, Bonne maîtrise thérapeutique
Faible morbidité Faible mortalité	Moins d'intérêt à instaurer des mesures correctrices

**Tableau 4 :** Conférence du Dr Corbière, octobre 2021

Facteurs liés à l'environnement	Facteurs liés à la brebis	Facteurs liés à l'agneau
Bâtiment	Âge/parité	Sexe
Ambiance	Taille de la portée	Poids à la naissance
État sanitaire du troupeau	Comportement maternel	Température à la naissance
Surveillance	État de chair	Comportement
Suivi	Production de colostrum	Génétique
Écurage et désinfection des bergeries	Génétique	

→ Bonne gestion de l'allaitement artificiel.

Jusqu'ici, on est pas mal dans le même alignement ici au Québec, et les recommandations précédentes ressemblent beaucoup aux « 13 commandements du naisseur » disponible sur notre site web [www.cepoq.com](http://www.cepoq.com). En revanche, les éleveurs français peuvent utiliser des vaccins que nous n'avons pas encore ici comme les vaccins prévenant les pneumonies et les vaccins prévenant les diarrhées néonatales. Il faut effectivement continuer à mettre les efforts nécessaires pour obtenir l'homologation de vaccins disponibles ailleurs dans le monde pour les ovins, c'est une voie pour diminuer l'utilisation des antibiotiques dans une

approche d'utilisation judicieuse des médicaments pour ralentir la résistance des bactéries face aux antibiotiques.

Les éleveurs français font face aussi à des problèmes de coccidioses dans leur élevage. Dans ce cas cependant, nous avons sensiblement les mêmes outils ici pour y faire face.

En conclusion, la situation française est similaire à la nôtre, les facteurs de risques et les causes de mortalité sont les mêmes qu'ici. Il faut une approche collaborative entre les éleveurs, les vétérinaires et les intervenants pour contrer les causes de mortalité et apporter des solutions préventives. Français et Québécois, même combat! ■

## FOURRAGE D'URGENCE ET ADAPTATIONS POSSIBLES FACE À LA SÉCHERESSE : *des bonnes pratiques et des projets en cours*

STÉPHANIE DION AGR., M.SC. CHARGÉE DE PROJETS, CEPOQ

Le 11 novembre dernier, dans le cadre du projet « Formation en ligne », le CEPOQ a accueilli de façon virtuelle 3 professionnels venant discuter des changements climatiques dans l'optique d'adapter nos fourrages et être autosuffisant. Voici un petit survol de chaque présentation!



### ADAPTATION FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET AUTOSUFFISANCE

Stéphane Michaud, conseiller technique, principalement production laitière, porc et mouton chez Belisle Solution Nutrition. [smichaud@belisle.net](mailto:smichaud@belisle.net)

Chez Bélisle, l'approche de l'autosuffisance à la ferme est par le fait même une solution pour s'adapter aux changements climatiques. Selon Stéphane Michaud, les entreprises sont plus résilientes aux

aléas du climat lorsqu'elles ont des champs plus productifs. Par ailleurs, elles sont davantage plus vertes puisqu'elles séquestrent une plus grande quantité de CO<sub>2</sub> par leurs prairies plus performantes et par ricochet, émettent moins de CO<sub>2</sub> reliées au transport des aliments pour le bétail. La qualité et la productivité de champs performants passent par des sols bien drainés, bien chaulés, une bonne rotation des cultures et une bonne implantation au semis. Les avantages de bien positionner la semence en semi-direct permet de :

- 1) synchroniser la levée des légumineuses et des graminées;
- 2) diminuer l'émergence des mauvaises herbes, diminuer les risques de manque d'eau et l'ouvrage relié au travail de sol.

Les conditions idéales pour avoir du rendement lors de l'implantation de plantes fourragères sont :

- Une bonne maîtrise de son semis passant par un bon semoir,
- De bonnes conditions de semis telles que :
  - une bonne température de sol > 10°C;
  - les feuilles des érables complètement ouvertes;
  - les mauvaises herbes à feuille large soient levées.
- L'utilisation de plantes de compagnonnage (plante-abri).

**Par définition, une plante de compagnonnage (plante-abri) est une technique qui consiste à associer ou à éloigner certaines plantes au sein d'une même culture dans le but de créer un environnement propice au développement d'au moins une d'entre elles.**

Grâce à son rendement fourrager élevé et à sa contribution pour un meilleur établissement de la luzerne, l'herbe du Soudan est une excellente plante de compagnonnage selon M Michaud. (voir photo). Il faut toutefois prendre en considération le type de variété, car ils ne sont pas tous équivalents. Par ailleurs, des alternatives à la fléole des prés sont la fétuque élevée dans des sols plus argileux alors, que le dactyle est à préconiser dans des sols plus sablonneux.



Excellent développement de la luzerne sous l'Herbe de Soudan. Source photo : S. Michaud

Pour augmenter les rendements et améliorer l'autosuffisance, il est essentiel de prévoir une rotation des cultures pendant 5 ans avec un semis de plantes fourragères suffisant chaque année. Une autre plante résistante à la sécheresse qui est conseillée à ajouter au plan de rotation de culture est le seigle d'automne. Cette plante offre une grande flexibilité selon les besoins du moment, puisqu'elle peut être récoltée en fourrage, en paille ou en grain. En résumé, selon M. Michaud, « quand les champs sont plus productifs, on s'en tire mieux dans les saisons plus extrêmes et indirectement, on s'en tire mieux aussi financièrement en faisant le lien jusque dans l'élevage ».



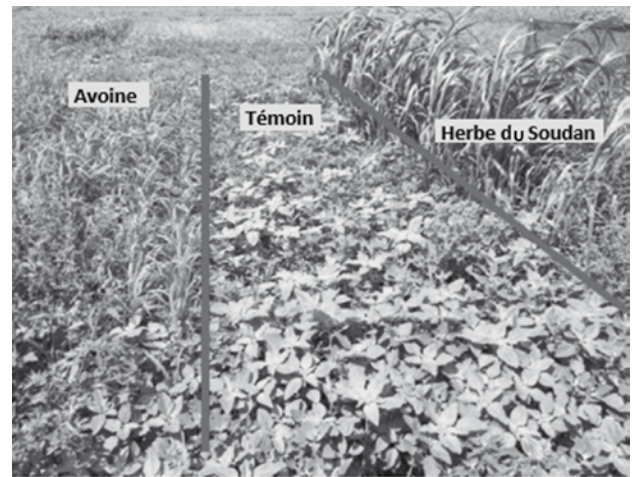
## ÉVALUATION D'ESPÈCES ANNUELLES COMME PLANTES-ABRI POUR L'ÉTABLISSEMENT D'ESPÈCES FOURRAGÈRES PÉRENNES DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Philippe Seguin, Ph.D., Département de Sciences végétales Université McGill – Campus Macdonald. philippe.seguin@mcgill.ca

Les objectifs de ce projet de recherche étaient de comparer le potentiel de rendement et la valeur nutritive de six espèces annuelles utilisées comme plante-abri pour l'établissement d'un mélange luzerne-fléole des près, semé à différentes périodes et de déterminer l'impact sur les plantes pérennes au cours de l'année du semis et l'année suivante. Les essais de recherche ont impliqué 5 environnements qui ont été réalisés sur 3 sites différents (Sainte-Anne-de-Bellevue, Saint-Augustin-de-Desmaures et La Pocatière). Deux facteurs ont été observés soit la date de semis (mi-mai, mi-juin ou début août) et le choix de plantes-abri (trèfle d'Alexandrie, pois fourrager, Ray-grass annuel, avoine fourragère, millet japonais, herbe du Soudan et un témoin sans plante-abri).

Selon les résultats préliminaires, les rendements ont été variables selon les environnements et les différentes dates de semis. Les rendements ont été maximisés avec l'avoine, le millet japonais et/ou l'herbe du Soudan pour les dates de semis : mi-mai et mi-juin. Quant au début août, les rendements ont été maximisés avec l'avoine pour les 3 sites et le millet japonais excluant le site de La Pocatière. Selon les résultats présentés, soit pour les 2 premières dates de semis seulement, la présence de mauvaises herbes a été réduite avec l'avoine, le millet japonais et l'herbe du Soudan. En contrepartie, la valeur nutritive a été amoindrie avec l'utilisation de l'herbe du Soudan, le millet japonais et l'avoine. Pour les résultats de l'an-

née post-semis de l'étude, l'utilisation de plantes-abri peut dans certains cas causer d'importantes pertes de rendements. D'ailleurs les risques seraient plus grands avec le millet japonais et l'herbe du Soudan. Selon M. Seguin, différents taux de semis seraient à étudier afin de voir si cet impact pourrait être limité.



Suppression des mauvaises herbes. (Source photo: P. Seguin et SSPL)

Selon les conclusions préliminaires de ce projet, l'avoine, le millet japonais ou l'herbe du Soudan seraient les plantes de compagnonnage à prioriser lors de besoins de rendements élevés rapidement en saison. Dans le cas où une meilleure qualité de fourrage ou un moindre impact sur l'établissement des plantes pérennes seraient recherchés, le pois ou l'avoine serait de bons compromis. Enfin, pour un semis en fin de saison, il serait à éviter de semer une plante-abri.





## PRODUCTIONS FOURRAGÈRES EN CONTEXTE DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES : RECHERCHE DE SOLUTIONS

Stéphanie Claveau, biol., M. Env. Chef d'équipe en productions animales et fourragères – Ruminants Conseillère scientifique en crédits RS&DE.  
stephanie.claveau@agrinova.qc.ca

Grâce à la coordination du centre collégial de transfert de technologie (CCTT) en agriculture,

AgriNova, des essais réalisés chez des producteurs se sont déroulés à l'été 2020 ayant pour objectif de comparer les résultats agronomiques, économiques et environnementaux associés à la culture d'espèces fourragères pérennes et annuelles plus résistantes aux déficits hydriques dans les régions du Bas-St-Laurent et du Lac-Saint-Jean. Quatre traitements ont été implantés dans la région du Bas-St-Laurent chez trois producteurs ovins, soit :

1. Trèfle d'Alexandrie et herbe du Soudan (Mélange #1);
2. Mélange 1 avec implantation de brome des prés et de luzerne;
3. Avoine fourragère, trèfle d'Alexandrie et millet japonais (Mélange #2);
4. Mélange 2 avec implantation de brome des prés et de luzerne.

Dans les conditions actuelles de ce projet, les semis ont été faits au début du mois de juin et ont vécu un stress hydrique, ce qui a permis aux mauvaises herbes d'envahir les champs et n'a pas permis de faire



les deux coupes désirées. Une seule coupe a été réalisée au début du mois d'août. Les rendements et la qualité (basée seulement sur la protéine brute, la fibre ADF et NDF) de cette seule coupe ont d'ailleurs été moyens. Les conditions n'ont pas été idéales, mais les rendements ont tout de même permis d'obtenir des volumes de fourrage qui n'auraient pas eu lieu normalement.

Quant à l'essai réalisé au Lac-Saint-Jean, le producteur laitier a semé sur un retour de prairie de l'herbe du Soudan (*Sudangrass Soudan*) et du trèfle d'Alexandrie qui a été ensilé par la suite. Deux coupes ont été récoltées et la qualité a été moyenne (> 60 % NDF). À la mi-août, il était possible d'observer du dessèchement sur l'herbe du Soudan (voir photo) et le trèfle d'Alexandrie était très peu présent. Pour l'année 2021, des choix différents pour le mélange ont été faits à la suite des observations de l'été 2020. Le trèfle d'Alexandrie a été remplacé par du trèfle rouge et une autre variété d'herbe du Soudan plus résistante (*Nutri-King BMR*) au dessèchement a été choisi. Les résultats de cet essai sont à venir. ■



Dessèchement de l'herbe du Soudan (*Sudangrass Soudan*).

*Vous avez manqué ce webinaire? Et bien, vous pouvez y accéder sur le site internet du CEPOQ sous l'onglet Centre de documentation dans la section Formation Continue pour le revoir !*

Ce projet est financé par le Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

**Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation**

**Québec**



## LA SÉRIE DE WEBINAIRES LES INVITÉS DU SECTEUR :

*Un projet offrant des conférences de chercheurs et professionnels internationaux!*

MARIE-JOSÉE CIMON, AGR., COORDONNATRICE SECTEUR VULGARISATION, CEPOQ

**M**ais pourquoi donc des conférenciers de l'international? Eh bien, pour ouvrir nos horizons, voir ce qui se fait ailleurs, apprendre les choses de façon différentes, partager nos connaissances et pourquoi pas intégrer des nouvelles pratiques! C'est ainsi que le projet des webinaires de la série « Les Invités du secteur » a vu le jour au début de l'année 2021! Ce projet permettra d'offrir 10 formations en ligne gratuitement pour nos producteurs et intervenants du secteur. Les sujets et les conférenciers ont été déterminés par un comité de travail externe (comité Recherche & Santé du CEPOQ, LEOQ, SEMRPQ et MAPAQ) ainsi que grâce à un sondage auprès du secteur, regroupant 126 répondants. Cet article vous propose le résumé de 2 webinaires qui ont déjà été présentés à l'automne et qui totalisent 727 visionnements jusqu'à maintenant!

### 1. LE SUCCÈS DE L'ALLAITEMENT ARTIFICIEL CHEZ LES AGNEAUX – Laurence Sagot, Institut de l'Élevage



Cette première conférence présentait les différentes conditions de réussite en allaitement artificiel chez les agneaux, soit l'alimentation en fin de gestation des mères, le colostrum, la préparation du lait, l'hygiène, l'espace d'allaitement et l'âge au sevrage. Voici quelques points

à retenir de cette conférence... vous trouverez tous les autres sur notre chaîne YouTube du CEPOQ.

✓ **L'alimentation en fin de gestation.** Avant même la mise à l'allaitement artificiel des agneaux, un élément essentiel doit être respecté, soit d'offrir une ration équilibrée aux brebis en fin gestation. Une ration équilibrée comblera les besoins en énergie et en protéines afin d'assurer le poids de naissance optimal pour l'agneau. Comme le démontre l'encart ci-dessous, un déficit alimentaire de 20 % entrainera des effets négatifs sur le poids de nais-

Comblé seulement 80 % des besoins de la brebis dans les 6 dernières semaines de gestation engendrent :

Moins 90 g poids à la naissance

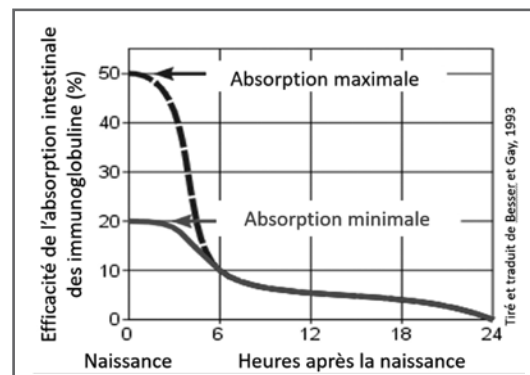
Moins 29 % moins d'agneaux autonomes et très actifs

Plus 6 % d'agneaux en difficulté après l'agnelage

Il est bien connu que le poids de naissance est une des prémisses à la réussite de l'engraissement de tout agneau!

sance, l'autonomie des agneaux et occasionnera plus d'agneaux en difficulté après la naissance.

✓ **Le colostrum.** Peu importe le pays d'élevage, rappelez-vous... le colostrum est primordial! Le besoin de l'agneau demeure en moyenne à 200 mL/kg de poids à la naissance. Il faut aussi retenir que c'est dans les 6 premières heures qui suivent la naissance que l'absorption des immunoglobulines est à son maximum dans l'intestin de l'agneau. Il est aussi possible d'évaluer la qualité du colostrum avec un pèse colostrum ou encore un réfractomètre de Brix, où l'on pourra viser une valeur de 24 % et plus pour s'assurer d'un colostrum de bonne qualité.



... Mme Sagot spécifie que lors de la séparation des agneaux qui se dirigent vers l'allaitement artificiel, il peut être plus facile pour l'adaptation à la louve de retirer immédiatement l'agneau sous la mère et de servir soi-même le colostrum.

✓ **La préparation du lait et l'hygiène.** D'abord, pour la préparation du mélange de lait, il faut toujours suivre le protocole du fabricant sur l'étiquette. Noter que la température de dilution qui se situe la plupart du temps entre 55 et 65°C ne doit pas être négligée. Le respect de celle-ci permettra une bonne dilution des corps gras et offrira un mélange homogène pour les agneaux. Par la suite, le mélange pourra être servi à une température entre 40 et 45°C ou même servi froid. S'assurer de fournir de l'eau de qualité en tout temps avec un bol facile d'accès.

**...** *Bien que cela n'a pas fait l'objet de projet de recherche à l'Institut de l'Élevage, Mme Sagot souligne que l'apport de paille en remplacement à un foin de trop grande qualité occasionnerait moins de diarrhée à l'intérieur des groupes d'agneaux en allaitement artificiel selon les observations sur les entreprises. De l'argile peut également être ajoutée à l'alimentation, ce qui permettrait de contrôler les désordres digestifs auxquels les agneaux sont parfois sujets. Son efficacité contre la diarrhée chez le veau a été démontrée par Dembiski et al., (1985) et certains produits pharmaceutiques pour soigner la diarrhée en contiennent. Ces 2 aspects de régie mériteraient d'être évalués dans le cadre d'essais en bergerie au Québec puisqu'ils sont peu documentés jusqu'à présent.*

✓ **L'espace d'allaitement.** Une parfaite hygiène est le mot d'ordre... nettoyage et désinfection du matériel, paillage fréquent des parquets, température entre 15 et 20°C (lampe chauffante au besoin), bonne ventilation, vide sanitaire entre chaque lot, etc. On doit prévoir une section de cases d'apprentissage pour les nouveaux et une autre pour ceux déjà habitués, sans oublier de séparer ces groupes selon l'âge.

✓ **Âge au sevrage.** Malgré que cela semble la méthode la plus intense, le sevrage drastique des agneaux (couper du jour au lendemain le lait) demeure celle qui prévaut. Il faudra viser un poids d'au moins 12 kg et 5 semaines d'âge minimum.

## 2. RÉUSSIR SON SEVRAGE CHEZ LES AGNEAUX – Laurence Sagot, Institut de l'Élevage

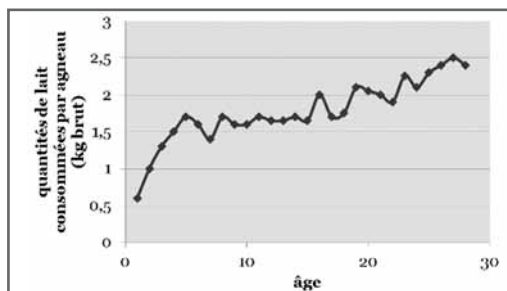
Dans le cadre d'une deuxième conférence portant sur le sevrage, Mme Sagot a présenté plus spécifiquement l'alimentation des agneaux, leur séparation, la préparation au tarissement des brebis, le groupage des agneaux ainsi que la particularité des agnelles de renouvellement. Voici donc quelques sujets d'intérêts traités lors du webinaire.

**...** *Selon Mme Sagot « Ce n'est pas le prix de l'aliment qui influence le plus le coût de production d'un agneau. Ce sont les quantités de lait qu'il a reçues de sa mère ! ». Selon une étude réalisée chez des agneaux sevrés à 80 jours, ceux plus gros (29 kg) versus ceux plus petits (24 kg) ont eu une durée de finition moins longue (30 j versus 44 j) ainsi qu'une consommation de moulée moins grande (34 kg versus 47 kg) démontrant ainsi l'importance d'avoir un bon poids au sevrage. Il a également été observé que la durée de finition était moins longue pour les agneaux nourris avec une moulée complète versus un mélange fermier (céréales + source protéique), le nombre de jours variant de 0 à 16. Les moulées complètes sont souvent plus appétantes et très bien balancées (Idele, 2018).*

### QUELQUES ASTUCES DE Mme SAGOT...

- ➔ Utiliser une tétine usagée pour commencer un lot ;
- ➔ Utiliser un espace d'allaitement sur caillebotis ;
- ➔ Prévoir des pièces de rechange pour le système d'allaitement ;
- ➔ Prévoir un ventilateur devant le système d'allaitement pour éloigner les mouches.

**CONNAISSEZ-VOUS...** les quantités de lait consommées par jour pour un agneau à la louve ? Le graphique ci-contre vous donne un bon aperçu de l'évolution des quantités ingérées de 0 à 30 jours d'âge !



Source : Institut de l'Élevage

**Point intéressant...** en France, bien que les besoins en protéines brutes des agneaux varient entre 15 à 18 %, la tendance est d'offrir le même aliment dès 15 jours, et ce, jusqu'à l'abattage malgré que les besoins soient plus élevés avant le sevrage par exemple. La raison est simple. Il est très facile de gérer un seul type d'aliment tout au long de la croissance de l'agneau. Aussi, des études réalisées au CIIRPO ainsi qu'une étude de Carmejane démontrent que les taux de croissance sous la mère des agneaux ne changent pas qu'ils

soient nourris avec une moulée complète (8 mm) jusqu'au sevrage versus la transition de 2 moulées complètes (2,5 à 4 mm). Mêmes résultats pour un mélange fermier, comparativement à une moulée complète passant de 2,5 à 4 mm. Le changement de leurs aliments occasionnerait alors plus souvent une baisse de leur consommation, un fait non souhaité. Ici, Mme Sagot propose de faire l'essai à la ferme sur un petit lot d'agneaux pour observer les résultats obtenus sur sa propre entreprise.

Autres points à retenir de cette conférence...

✓ **Sevrage des agneaux.** Le sevrage tardif revient cher! Par exemple, on note une différence de seulement 4 kg de consommation de moulée en moins (consommation des agneaux de 70 jours à l'abattage) pour des agneaux sevrés à 110 jours (36 kg) versus ceux sevrés à 70 jours (40 kg). Et, puisque la lactation de la brebis se poursuit, son alimentation en énergie doit se poursuivre afin de soutenir sa production de lait, ce qui coûte plus cher en aliments pour la mère toujours en lactation.

✓ **Les agnelles de remplacement.** Encore trop d'éleveurs ne savent pas ou n'appliquent pas la régie alimentaire adéquate pour les agnelles! Voici, entre autres, 2 critères de réussite pour le post sevrage des agnelles de remplacement :

1. Avoir un poids à la mise à la reproduction d'au moins le 2/3 de son poids adulte et une bonne conformation pour supporter éventuellement les aléas de la gestation et de la lactation.
2. Garantir la production laitière de l'agnelle. Pour cela, il faut respecter la phase de « différenciation mammaire » qui se produit entre 2 à 6 mois spécifiquement et où les cellules mammaires se développent. Il faut éviter à tout prix la suralimentation de celles-ci en les alimentant au même titre que les agneaux à l'engraissement par exemple. Sinon, il y aura une accumulation

de graisse dans le pis, au détriment du développement des cellules sécrétrices de lait et ce phénomène est irréversible, même en tentant de faire maigrir votre agnelle! Il faut donc, dès le sevrage, séparer les agnelles prévues pour le remplacement et viser une vitesse de croissance de 170 g/j en moyenne.

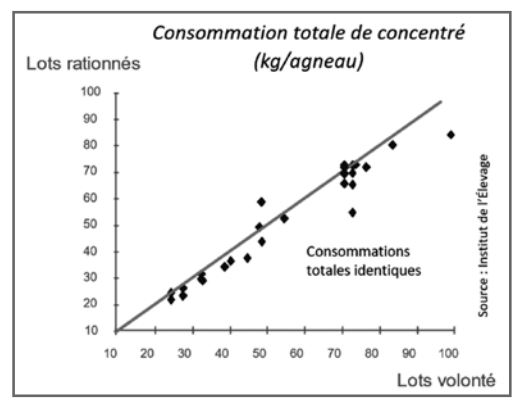
Dans le cadre du webinaire de Mme Sagot, nous avons posé la question suivante en direct aux participants : « Vos femelles de remplacement reçoivent-elles une ration différente des agneaux de marché? ». Les résultats (voir graphique ci-dessous) montrent que 68 % de nos éleveurs appliquent une bonne régie alimentaire, mais il demeure encore un pourcentage (32 %) qui ne le font pas ou ne savaient pas toute l'importance de le faire jusqu'à cette conférence!



Ce fut une conférencière très inspirante et pratique qui a su plaire aux éleveurs comme nous le démontre notre sondage d'appréciation! Merci à Laurence Sagot!

*Vous avez manqué ces 2 webinaires ou d'autres offerts par votre Centre d'expertise? Eh bien, vous pouvez les revoir sur notre chaîne YouTube du CEPOQ ! ■*

**SAVIEZ-VOUS QUE...** le rationnement (ou réduction des concentrés) des agneaux réduira de façon quasi équivalente sa vitesse de croissance? Par exemple, selon une étude de l'Institut de l'Élevage, la réduction moyenne (17 %) de l'énergie ingérée entraîné par la baisse de la consommation journalière de concentré occasionnera une baisse de la vitesse de croissance d'en moyenne 20 %. Aussi, il est très intéressant de savoir que bien que les agneaux rationnés passent plus de temps en bergerie, ils consommeront autant de concentrés que ceux non rationnés (voir graphique ci-contre). Toutefois, ils consommeront plus de fourrage soit en moyenne 3 fois plus que les non rationnés.



Cette série de webinaires est financé par l'entremise du Programme Innov'Action agroalimentaire, en vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec.

PARTENARIAT  
CANADIEN pour  
L'AGRICULTURE

Canada Québec



# VOTRE ENTREPRISE COMMERCIALE EST-ELLE PERFORMANTE?

*Un nouvel outil en développement pourrait vous aider à répondre à cette question.*

AMÉLIE ST-PIERRE, TSA, SOUTIEN AUX UTILISATEURS ET DÉVELOPPEMENT DE GENOVIS, CEPOQ

Le développement du rapport GenOvis pour troupeau commercial va bon train et la phase de collecte de données d'agnelage progresse bien. Des rencontres de travail se sont tenues au courant de l'automne avec les producteurs participants afin de leur présenter la phase bêta du rapport, recueillir leurs commentaires sur l'outil et cibler les développements à venir.

Depuis le printemps dernier, le rapport est mis à jour sur base hebdomadaire, ce qui permet aux producteurs du groupe-pilote de connaître leurs performances en temps quasi réel. Chaque lundi, le producteur peut accéder à ses nouvelles données enregistrées dans le courant de la semaine précédente. Éventuellement, ce rapport devrait être disponible directement à partir du programme GenOvis en ligne pour tous les utilisateurs.

Des valeurs de référence sont également disponibles pour aider le producteur à se positionner par rapport aux autres entreprises commerciales. Les valeurs de référence ont été calculées à partir d'une dizaine de troupeaux commerciaux et/ ou prolifiques (ex. Romanov/Dorset, Arcott Rideau) du Québec et quelques entreprises commerciales des autres provinces canadiennes ayant un bon historique de données enregistrées au cours des

10 dernières années et une bonne qualité de données saisies dans le programme GenOvis. Ainsi, les producteurs peuvent comparer leurs propres performances aux entreprises qui se situent dans le supérieur 25 % et l'inférieur 25 %. La représentation graphique permet aussi de voir l'évolution des performances de l'entreprise au fil de temps (figure 1).

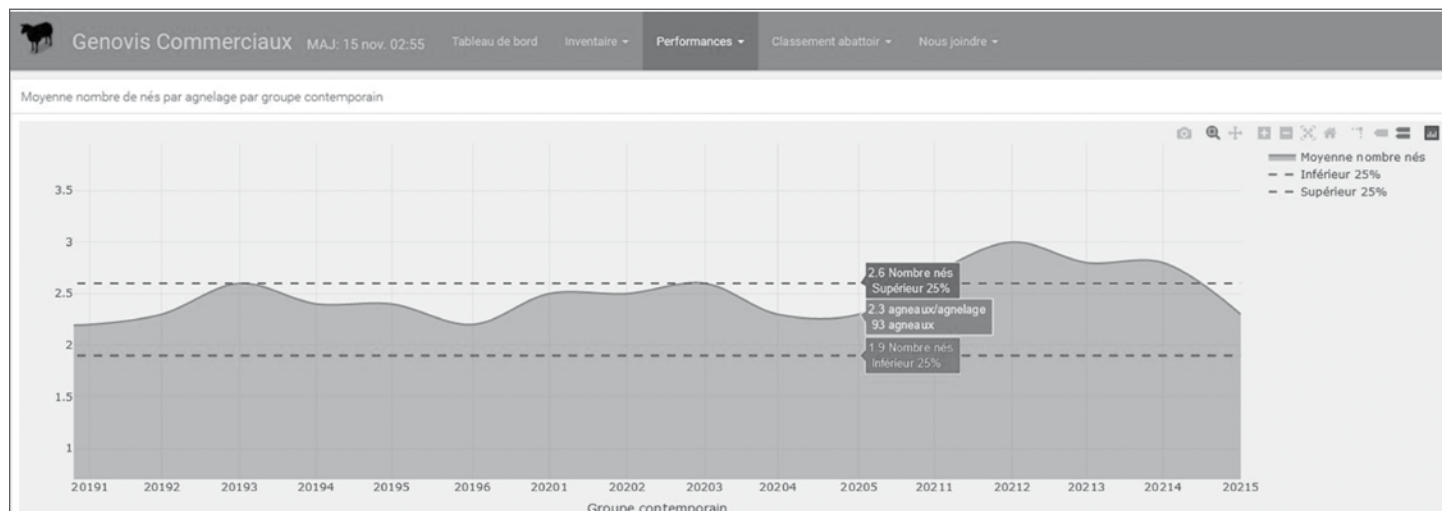


Figure 1 : Évolution du nombre d'agneaux nés par agnelage depuis 2019.

*Petit rappel. La **moyenne** est la somme d'une série de données divisée par le nombre total de données alors que la **médiane** est une valeur numérique qui sépare la moitié supérieure de la moitié inférieure d'un ensemble. Lorsque la série de données contient quelques valeurs aberrantes, la valeur médiane sera plus représentative que la valeur moyenne.*

Des tableaux de référence ont également été ajoutés afin de comparer les performances d'un groupe d'agneaux par rapport au supérieur 25 %, à l'inférieur 25 %, ainsi qu'à la médiane et la moyenne du troupeau sur 5 ans (tableau 1).

Pour la suite du projet, les discussions se pencheront sur les valeurs de références, l'outil actuel et les développements à venir. Une nouvelle série d'améliorations sera apportée au rapport pour donner suite à la consultation des producteurs et intervenants du groupe-pilote présentement en cours.



Le déploiement de l'outil est prévu pour ce printemps.

**Tableau 1** : Performances d'un groupe contemporain par rapport aux données de référence et à la moyenne et à la médiane du troupeau.

Performance	Moyenne	Référence Inférieur 25%	Référence Supérieur 25%	Moyenne troupeau (5 dernières années)	Médiane troupeau (5 dernières années)
Nombre nés	2.3	1.85	2.525	2.4	2.4
% mortalité 0-50	9.5	14.8	7.175	10.6	11.88
% mortalité 50-100	0	6.2	0.925	0.8	1.08
Poids nais.	null	3.62	4.55	4	4
Poids 50 jours	23.03	17.78	21.64	24.42	24.61
% bouteille	9.5	8.975	2.45	4.1	5.16
GMQ 50-100	0.32951	0.2708225	0.3693275	0.37	0.37
Nombre sevrés	2.1	1.675	2.175	2.1	2.1
Interval agnelage	273	277.75	259.5	274	274.74

*Ce projet est financé par l'entremise du Programme de développement sectoriel, en vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec.*

## PRIX RECONNAISSANCE GENOVIS 2021 :

*Qui sont les meilleurs éleveurs et producteurs ovins canadiens?*

AMÉLIE ST-PIERRE, TSA, SOUTIEN AUX UTILISATEURS ET DÉVELOPPEMENT DE GENOVIS, CEPOQ

*En cette deuxième édition des Prix Reconnaissance GenOvis – Volet pancanadien, la lutte a encore une fois été serrée entre les finalistes. Ce concours amical veut reconnaître les éleveurs et producteurs canadiens qui croient au Programme d'évaluation génétique GenOvis et qui contribuent activement à son bon fonctionnement. Une petite nouveauté cette année : une seule entreprise par catégorie peut représenter sa province. Ce sont donc les meilleures entreprises de chacune des provinces qui se sont affrontées.*



Les critères utilisés pour ce concours veulent reconnaître les entreprises pur-sang qui mettent en place de bonnes pratiques pour générer un progrès génétique plus rapide et les entreprises commerciales les plus performantes. Les critères pour les races pures et la productivité en croisement sont les suivants :

### *En race pure (maternelle/prolifique/terminale) :*

- ➔ Indice de sélection génétique (20 %)
- ➔ Taux de diffusion (20 %)
- ➔ Pourcentage d'animaux évalués (20 %)
- ➔ Âge moyen des béliers à la mise-bas (20 %)
- ➔ Nombre de mâles différents utilisés (20 %)

### **Productivité en croisement :**

- ➔ Productivité des femelles (kg sevrés)

La période considérée inclut les naissances entre le 1<sup>er</sup> août 2019 et le 31 juillet 2020. Les règlements complets de ce concours sont disponibles sur notre site web [genovis.ca](http://genovis.ca).

L'équipe génétique est très fière de souligner le travail exemplaire des entreprises suivantes se classant dans les trois premières positions parmi l'ensemble des éleveurs canadiens. Voici nos entreprises gagnantes dans chacune des catégories pour l'édition 2021.

Race prolifique			
Position	Réциpiendaires	Races	Province
1	Ferme Ovimax Senc.	Arcott Rideau	QC
2	Lamb Lady Farm	Arcott Rideau	ON
3	Salt Breeze Farms	Arcott Rideau	IPE
Race maternelle			
Position	Réциpiendaires	Races	Province
1	Ferme Roxovine	Dorset	QC
2	Rising Oak Farm	Dorset	ON
3	Margarete Zillig	Dorset	NÉ

Félicitations à tous les gagnants ainsi que tous les finalistes! Nous pouvons être fiers de nos éleveurs québécois qui parviennent à se démarquer dans l'ensemble du Canada. L'équipe génétique tient également à souligner l'excellent travail des éleveurs ovins qui ont fièrement représenté leur province dans le cadre de ce concours.

Voici les finalistes provenant de chacune des provinces canadiennes pour les différentes catégories. Ces tableaux présentent l'entreprise ayant obtenu le plus haut pointage dans sa province ainsi que la ou les races considérées dans la catégorie. Les entreprises sont listées dans l'ordre où elles se sont classées dans le concours.

En terminant, l'équipe génétique aimerait remercier tous les efforts des éleveurs ovins en sélection génétique. Votre rigueur et votre travail remarquables ont permis l'amélioration génétique notable des races ovines au Canada au courant des dernières années. C'est avec plaisir que nous continuerons d'appuyer tous vos efforts et de développer de nouveaux outils et stratégies vous permettant d'aller encore plus loin.

À l'année prochaine pour l'édition 2022 des Prix Reconnaissance – Volet pancanadien! ■

<b>Race terminale</b>			
Position	Récipiendaires	Races	Province
1	Ferme Maple Star	Suffolk	QC
2	Codan Suffolks	Suffolk	ON
3	Blackie's Suffolks	Suffolk	NB

<b>Productivité en croisement</b>			
Position	Récipiendaires	Races	Province
1	Bergerie de L'Estrie	Dorset/Romanov	QC
2	Brubacher Ovine	Troupeau commercial	ON
3	Backbone Ranch	Troupeau commercial	AB

<b>Race prolifique</b>		
QC	Ferme Ovimax Senc.	Arcott Rideau
ON	Lamb Lady Farm	Arcott Rideau
IPE	Salt Breeze Farms	Arcott Rideau
SK	Gentes Ridge Ranch	Arcott Rideau
AB	Young Buck Farms	Romanov

<b>Race maternelle</b>		
QC	Ferme Roxovine	Dorset
ON	Raising Oak Farm	Dorset
NÉ	Margarete Zillig	Dorset
MB	Mountain View Acres	Katahdin
SK	Double L Farms	Dorset & North Country Cheviot
AB	Young Buck Farms	Polypay

<b>Race terminale</b>		
QC	Ferme Maple Star	Suffolk
ON	Codan Suffolks	Suffolk
NB	Blackie's Suffolks	Suffolk
MB	Tobacco Creek Sheep	Dorper
SK	Double L Farms	Arcott Canadien, Suffolk & Texel
AB	Medecine Ridge Farm	Arcott Canadien

<b>Productivité en croisement</b>		
QC	Bergerie de L'Estrie	Dorset/Romanov
ON	Brubacher Ovine	Commercial
AB	Backbone Ranch	Commercial
SK	Double L Farms	Commercial

# Béliers DORSET RR

Troupeau exempt de *meadi visna* :  
statut OR

- ✓ Très bons indices MAT et MAT-HP
- ✓ Rustiques, massifs, désaisonnés  
et faciles d'entretien

**Agnelles de reproduction disponibles**

**Ferme Beausoleil enr. Michel Viens**  
210 Rg 4 Est, St-Joseph-de-Kamouraska Qc. G0L 3P0  
418 493-2310 | beausoleil7@sympatico.ca



**Bergerie de l'Estrie**

✦ Romanov ✦

*Andrée Houle*  
559, rue des Muguets  
Coaticook, QC J1A 3A9

*Éleveur Romanov*

- Race prolifique, maternelle et désaisonnée
- Troupeau génotypé - Suivi GenOvis
- Statut Diamant Maedi-visna
- Vente de femelles et béliers reproducteurs
- Vente de femelles F1 Dorset / Romanov

Tél. : 819 849-3221  
Cell. : 819 578-3221  
froux1@videotron.ca

Bergerie située au 529, rue Davis, Coaticook, QC J1A 2S5  
www.bergeriedelestrie.com

**Stéphane Dumais consultant vous  
offre un accompagnement en  
démarrage de votre entreprise.**

Vous avez un projet en production ovine et vous avez  
besoin d'accompagnement?

Pour vos projets en démarrage ou de transfert, nous pou-  
vons vous conseiller sur la meilleure façon de réaliser  
votre projet. Nous vous offrons différents conseils tels  
que :

- L'analyse de la rentabilité de votre projet,
- la rédaction de votre plan d'affaires,
- des conseils sur le choix des meilleurs investisse-  
ments à réaliser sur votre entreprise,
- la planification dans le temps de vos  
investissements
- des conseils en aménagement de bâtiment, etc.

Je vous offre aussi un accompagnement technique du-  
rant la période de démarrage afin de maximiser vos  
chances de réussites et de vous éviter certaines erreurs  
qui pourraient compromettre ou ralentir le développe-  
ment de votre entreprise.

spdumais6@gmail.com  
418 730-6072

1214, chemin de Lausanne  
Rimouski

## BLACKIES SUFFOLKS

Pure Race Enregistrée style « British »  
Tout nos béliers et agnelles sont RR  
avec d'excellente carcasse et indice de gain  
Notre troupeau est 100 % « négatif » au Maedi visna  
Situé au NB à 2,5 h de Rivière-du-Loup



Cécile & James Blackie : 506 392-6263  
lamb4ewe@nbnet.nb.ca

[www.blackies.ca](http://www.blackies.ca)

## Lomanco Hampshire

Sur programme de performance depuis 1963  
Béliers paternels génotypés

*La Ferme Manasan*

Amélie Fluet, Pierre & Robert Laberge  
150, chemin Laberge, Danville, QC J0A 1A0



Tél. : 819-839-3350  
[amelie@manasan.qc.ca](mailto:amelie@manasan.qc.ca)  
[www.manasan.qc.ca](http://www.manasan.qc.ca)

**Maple Meadow**  
F A R M S

**Hampshires, Suffolks, Arcotts Rideau,  
Dorset et F1**



Suivi GenOvis • Négatif au Maedi visna

Osgoode ON 613 826-2330  
[www.maplemeadows.ca](http://www.maplemeadows.ca) • [acres@maplemeadows.ca](mailto:acres@maplemeadows.ca)

Pour annoncer dans Ovin Québec :

**ovinquébec.com**

# AGENCE DE VENTE DES AGNEAUX LOURDS :

## Période des contrats annuels 2022



Numéro de la semaine	Semaine débutant le dimanche	Période	Annonce du prix	Annonce 1	Annonce 2
1	02-janv-22				
2	09-janv-22	1	22-déc-21	sem no 1 : 12 décembre 2021 sem no 2 : 2 janvier 2022	09-janv
3	16-janv-22				
4	23-janv-22				
5	30-janv-22				
6	06-févr-22	2	19-janv-22	23-janv	06-févr
7	13-févr-22				
8	20-févr-22				
9	27-févr-22				
10	06-mars-22	3	16-févr-22	20-févr	06-mars
11	13-mars-22				
12	20-mars-22				
13	27-mars-22				
14	03-avr-22	4	16-mars-22	20-mars	03-avr
15	10-avr-22				
16	17-avr-22				
17	24-avr-22				
18	01-mai-22	5	13-avr-22	17-avr	01-mai
19	08-mai-22				
20	15-mai-22				
21	22-mai-22				
22	29-mai-22	6	11-mai-22	15-mai	29-mai
23	05-juin-22				
24	12-juin-22				
25	19-juin-22				
26	26-juin-22	7	08-juin-22	12-juin	26-juin
27	03-juil-22				
28	10-juil-22				
29	17-juil-22				
30	24-juil-22	8	06-juil-22	10-juil	24-juil
31	31-juil-22				
32	07-août-22				
33	14-août-22				
34	21-août-22	9	03-août-22	07-août	21-août
35	28-août-22				
36	04-sept-22				
37	11-sept-22				
38	18-sept-22	10	31-août-22	04-sept	18-sept
39	25-sept-22				
40	02-oct-22				
41	09-oct-22				
42	16-oct-22	11	28-sept-22	02-oct	16-oct
43	23-oct-22				
44	30-oct-22				
45	06-nov-22				
46	13-nov-22	12	26-oct-22	30-oct	13-nov
47	20-nov-22				
48	27-nov-22				
49	04-déc-22				
50	11-déc-22	13	23-nov-22	27-nov	11-déc
51	18-déc-22				
52	25-déc-22				




Les périodes de livraison sont liées par deux, une impaire suivi d'une paire, pour le calcul du manquement et des pertes de contrats. Donc les périodes liées sont : 1 et 2, 3-4, 5-6, 7-8, 9-10, 11-12. Seul la période 13 n'est pas lié à aucune autre période.

# DONNEZ À VOS AGNEAUX L'ÉNERGIE DONT ILS ONT BESOIN, DÈS LE DEBUT<sup>MC</sup>

Nous allions l'art et la science de la nutrition des jeunes animaux pour vous offrir des produits de première qualité fabriqués avec des ingrédients novateurs.

Notre équipe de spécialistes des jeunes animaux peut vous aider sur votre ferme avec des produits de qualité, des plans d'alimentation personnalisés et du dépannage.

Communiquez avec nous aujourd'hui pour savoir en quoi nos produits plus qu'un lait de remplacement.

GroberNutrition.com | 1 800 265-7863 |   

**Pour se rendre où on veut... faut savoir où on est**



**Depuis 13 ans BerGère vous guide vers le succès !**

[www.logicielbergere.com](http://www.logicielbergere.com)